

### **Information Camouchots**

Une nouvelle activité « musique » est proposée début février (si minimum d'inscriptions) pour les enfants à partir de 5 ans. L'animation s'effectuera autour du chant, de la musique et des percussions.

Horaires : mardi de 17 h à 18 h

Cotisation : 30 €/an + 1 carte de membre par famille

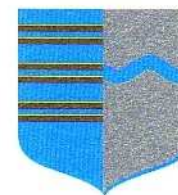
Renseignements et inscriptions :

Patrice Gauchet : 06.86.83.34.89

Josette Frossard : 03.84.56.08.77

## **COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 12/01/2009**

TERRITOIRE de BELFORT



**MAIRIE DE DORANS**

Excusés : Mmes Husson, Wyka

Absents : Mme Laurençot, Mr Girod

### **1- Location de la salle attenant à l'atelier municipal**

A la suite de différentes dégradations lors des précédentes locations, le conseil municipal, a décidé que dorénavant cette salle sera louée aux particuliers, uniquement le dimanche de 8h à 20h. Le coût de la location est de 50 € la journée.

### **2- Parcelle Stouff, rue des Sapins**

Après consultation et avis de l'ONF, il a été décidé de couper une partie des arbres de la forêt municipale attenant à la propriété afin de mettre cette parcelle constructible, en accord avec les règles du PLU.

### **3- Subvention parking école primaire**

La commune a obtenu une subvention Etat/Région pour son projet d'aménagement du parking (terrain communal) ainsi que les abords paysagers de l'école en construction.

Le montant est de 29 500 €, doublé par la CAB, ce qui porte la somme globale à 59 000 € pour une estimation des travaux à 100 400 € H.T.

Suite à l'appel d'offres, 8 entreprises ont répondu.

### **4- Projet travaux, rue de la Charme**

La D.D.E.A a proposé une 3<sup>ème</sup> esquisse d'aménagement au conseil municipal. Suite aux remarques des élus, un chiffrage sera proposé ultérieurement.

Les demandes de subventions sont en cours.

Avant la validation définitive du projet, les riverains seront conviés à une réunion de présentation.

### **5- ZAC**

Une rencontre entre le collectif des propriétaires des terrains et la mairie, a eu lieu en décembre. Celle-ci a permis des échanges transparents et positifs.

Une prochaine rencontre sera programmée pour le mois de février en présence de l'aménageur.

### **6- Divers**

Dans le cadre de la réflexion de la commission travaux sur la sécurité routière dans le village, la DDEA installera gratuitement un dispositif afin de mesurer la vitesse et la fréquentation des véhicules dans notre commune.

La période définie, débutera le 26 février pour une durée de 15 jours.

Le conseil municipal a donné son accord pour se dessaisir d'un lot de tables scolaires obsolètes.

Pour rappel : le recensement débute le 15 janvier et ce jusqu'au 14 février.